

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – **EMBARGO 12.03.2024 à 17h00**

Convention signée pour le projet régional de gestion des eaux Lienne-Raspille

12.03.2024 - **Une étape cruciale a été franchie dans la protection et la gestion durable des ressources en eau de la région avec la signature d'une convention entre la société Lienne-Raspille (LRSA) et le WWF Valais. Cette convention marque le début d'une collaboration ambitieuse visant à garantir l'approvisionnement en eau à l'échelle régionale, tout en préservant l'écosystème fragile des bassins versants de la Lienne et de la Raspille.**

Le projet régional de gestion des eaux Lienne-Raspille couvre un territoire comprenant huit communes de Ayent à Varen en passant par Icoigne, Lens, Crans-Montana, Noble Contrée, Sierre et Salquenen. Cette initiative novatrice répond à un besoin pressant, alors que la région connaît des sécheresses estivales de plus en plus fréquentes et une diminution alarmante des débits naturels des cours d'eau. Ces défis sont accentués par les effets du changement climatique, notamment la fonte précoce des neiges et le tarissement des affluents d'eau de fonte en été.

Le projet propose une approche intégrée, comprenant trois volets principaux :

- Assurer l'irrigation agricole en été : Le stockage temporaire des eaux de fonte des neiges dans le barrage de Tseuzier permettra de garantir un approvisionnement suffisant en eau pour l'irrigation des terres agricoles pendant la saison estivale.
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable : La mise en place d'un nouveau réseau de conduites permettra d'interconnecter les réseaux existants des communes partenaires, assurant ainsi un approvisionnement en eau potable fiable.
- Production hydroélectrique durable : Le turbinage des eaux avant leur utilisation pour l'irrigation permettra de produire de l'énergie renouvelable, contribuant ainsi à l'amortissement du projet et à la stratégie énergétique cantonale.

La signature de cette convention intervient après une série de négociations entre la société de gestion des eaux de la Lienne-Raspille (LRSA) et le WWF. « *Nous avons demandé que soient pris en compte les enjeux liés à une utilisation économe de l'eau, ainsi qu'à une gestion de l'irrigation respectueuse des valeurs naturelles* », souligne Marie-Thérèse Sangra, secrétaire régionale du WWF Valais. Les deux parties se sont mises d'accord sur des conditions-cadre et ont convenu de mettre en place un groupe de travail pour leur mise en œuvre permettant la délivrance des concessions des aménagements hydroélectriques. Ces discussions ont abouti à une proposition commune, intégrant des mesures écologiques et des engagements concrets pour la préservation de l'écosystème local. « *L'horizon s'éclaircit pour ce projet majeur, multifonctionnel et suprarégional, qui sécurisera l'approvisionnement en eau, de plus de 30'000 personnes et 1'000 hectares de surfaces agricoles. Avec sa réalisation, d'ici 2030, LRSA doit permettre de d'alimenter quelques 7'000 ménages en énergie renouvelable* » mentionne Daniel Antille, président de Lienne-Raspille SA.

La convention aborde divers points essentiels, tels que les débits résiduels, le démontage de captages existants, la migration piscicole, les compensations agricoles et hydrologiques, ainsi que le monitoring et le suivi d'efficacité. Un groupe d'accompagnement supervisera la mise en œuvre de ces mesures dans le respect des engagements pris par les deux parties.

Dans le cadre de cette convention, le WWF s'engage à ne pas faire recours contre la décision d'octroi de concession, sous réserve du respect des conditions énoncées. Cette collaboration témoigne de l'engagement du WWF en faveur d'une approche constructive et efficace pour la protection de l'environnement.

La signature de cette convention marque le début d'une nouvelle collaboration dans le but de garantir la durabilité des ressources en eau et la préservation de l'écosystème unique des bassins versants de la Lienne et de la Raspille, auxquelles sont attachées dès l'origine du projet, par les communes porteuses du projet. Les engagements écologiques pris par Lienne-Raspille (LRSA) devront être concrétisés au moment du dépôt des demandes de permis de construire.

Notes pour les rédactions

Contact pour la presse

Lienne-Raspille SA
Dany Antille
Président
daniel.antille@sse-group.com
Tél : +41 79 301 03 77

WWF Valais
Marie-Thérèse Sangra
Chargée d'affaires
Marie-Therese.Sangra@wwf.ch
Tél : +41 79 378 48 22

Pour les médias germanophones

Lienne-Raspille SA
Gilles Florey
Administrateur
gilles.florey@salgesch.ch
Tél : +41 27 452 21 31

WWF Suisse
Dani Heusser
Dani.heusser@wwf.ch
Tél: +41 76 594 07 80

A propos de Lienne-Raspille SA

Lienne-Raspille SA (LRSA) a été fondée en 2016, par les communes de Varen, Salquenen, Noble-Contrée, Crans-Montana, Sierre, Lens, Icogne et Ayent qui ont ensemble 90% du capital ainsi que par les sociétés Oiken SA et Lienne SA, pour 10 %. LRSA a pour but la gestion multifonctionnelle des eaux en assurant la disponibilité pour les besoins en eaux potable et agricoles, ainsi qu'une mise en valeur des excédants par une production hydroélectrique.

A propos de WWF

Fondation d'utilité publique, le WWF Suisse est la première organisation de défense de l'environnement de Suisse. En tant que membre du réseau mondial du WWF, il participe à des projets d'ampleur nationale et internationale.

www.wwf.ch